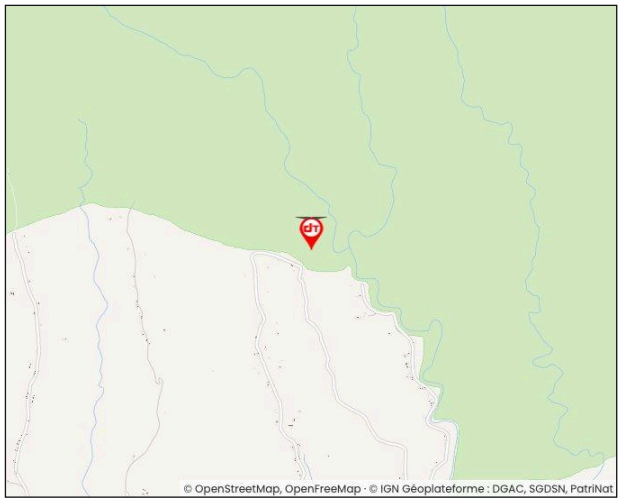
belimbing rice terrasse

Montagne · Indonésie

Coordonnées GPS	-8.30212, 114.69211
Altitude	310 m
Hauteur maximale	100 m max
Accès	Accès à pied > 1 000 m
Aérodrome le plus proche	Piste de Letkol Wisnu 20 km, direction NO · spot 290 m plus haut
Référence du spot	313809



Situation du spot et restrictions (image de la carte Drone-Spot)

Soleil (heures locales, UTC+08:00)

Jour	Aube	Lever	Coucher	Crépuscule	Durée du jour	Heure dorée
Sam. 21 nov.	05:29	05:51	18:23	18:45	12 h 31	05:51–06:21 · 17:53–18:23
Dim. 22 nov.	05:29	05:51	18:23	18:45	12 h 31	05:51–06:21 · 17:54–18:23
Lun. 23 nov.	05:29	05:51	18:24	18:46	12 h 32	05:51–06:21 · 17:54–18:24

Aérodromes à proximité

Aérodrome	Type	Distance	Altitude
Piste de Letkol Wisnu	Aérodrome	20 km, direction NO	20 m

Description

https://photos.app.goo.gl/YWqjmvQFS7BAT5Ws8

Scannez pour ouvrir la fiche à jour : météo, carte et restrictions.

https://www.drone-spot.tech/fiche-spot.aspx?id=313809

Avant chaque vol : vérifiez la carte des zones UAS, les NOTAM et les zones temporaires, la météo et l'indice Kp.

Préparer le vol

Check-List avant le vol

- ☐ Zone vérifiée : zones UAS, restrictions, espaces protégés
- ☐ NOTAM et zones temporaires consultés
- ☐ Météo : vent, rafales, pluie, visibilité ; indice Kp
- ☐ Numéro d'exploitant affiché sur le drone
- ☐ Attestation de formation ou brevet sur soi
- ☐ Assurance responsabilité civile vérifiée
- ☐ Batteries chargées : drone, radiocommande, téléphone
- ☐ Hélices, moteurs et châssis en bon état
- ☐ Carte mémoire en place et vide
- ☐ Logiciels à jour, compas et IMU étalonnés
- ☐ Retour automatique : point et hauteur de retour réglés
- ☐ Signalement électronique ou identification à distance actif
- ☐ Zone de décollage dégagée, personnes informées et à distance
- ☐ Observateur présent si vol en immersion

Bonnes pratiques

Ce spot est hors de l'Europe : les règles sont celles du pays. Renseignez-vous auprès de son autorité de l'aviation civile avant de voler ; la bibliothèque Drone-Spot rassemble des notices de plusieurs pays.

- Gardez le drone à vue et volez bas (120 m au plus est la règle la plus répandue).
- Ne survolez pas les personnes, les rassemblements ni les routes.
- Restez loin des aérodromes, des sites militaires et des zones interdites.
- Vérifiez si un enregistrement, une formation ou une autorisation est exigé dans le pays.
- Respectez la vie privée et vérifiez votre assurance.

Résumé non exhaustif : les règles évoluent. Référence : guide de la catégorie ouverte de la DGAC et réglementation du pays.

Liens utiles

Carte des zones UAS autour du spot : https://www.drone-spot.tech/carte-uas.aspx?lat=-8.30212&lon=114.69211
Bibliothèque du télépilote : https://www.drone-spot.tech/bibliotheque

Mes notes de vol

Fiche d'information générée par Drone-Spot à partir des données de la communauté : elle ne remplace ni l'information aéronautique officielle ni la réglementation. Le télépilote reste responsable de son vol.